

SEXE DU CHEF DE MENAGE ET INEGALITES ECONOMIQUES AU BURUNDI

Par

Michel Armel NDAYIKEZA¹

&

Prudence DUNIA²

Résumé

Cette étude analyse les inégalités de richesse entre les ménages dont le chef est une femme et les ménages dont le chef est un homme au Burundi. Elle utilise les données de la base EDS III de 2017, qui sont analysées à l'aide d'un modèle logistique. Nous constatons que les ménages dirigés par une femme sont en moyenne moins riches par rapport aux ménages dirigés par un homme. Nous trouvons que cet écart n'est pas expliqué par le niveau d'instruction. Contrairement à certains a priori, nous trouvons que les ménages avec une cheffe de ménage mariée sont environ deux fois plus aisés que les ménages avec un chef de ménage marié. Ces résultats suggèrent qu'un ciblage des ménages dirigés par les femmes dans le but de réduire la pauvreté devrait se concentrer sur les cheffes de ménages veuves, divorcées ou jamais mariées plutôt que celles qui sont mariées.

¹Université du BURUNDI. michel.ndayikeza@ub.edu.bi

²ISTEEBU. dunprudence@gmail.com

Mots clés : Inégalités économiques, Sexe du chef de ménage, modèle logistique, Burundi.

1. Introduction

Le Burundi compte aujourd'hui 29% de ménages dont le chef est une femme, contre 26% en 2010 (EDS II, 2010 et EDS III, 2017). En plus de renseigner sur les inégalités de genre, ces chiffres renseignent les décideurs sur une dynamique de la pauvreté potentiellement négative. En effet, les ménages dirigés par des femmes sont souvent classés parmi «les plus pauvres des pauvres» (Milazzo et van de Walle, 2017) car elles sont seules à diriger un ménage en plus de subir différentes sortes de discriminations liées au genre. C'est notamment le cas des femmes qui perdent l'accès aux biens de la famille après le divorce ou la mort du mari.

Mais ce n'est pas toujours vrai que les ménages dont le chef est une femme (ci-après MCFs) sont plus pauvres que les ménages dont le chef est un homme (ci-après MCHs), comme le montre les études menées dans différents pays (Lampietti et Stalker, 2000 ; Quisumbing et al., 2001). Ces résultats ne sont pas étonnant dans la mesure où les femmes chefs de ménage constituent un groupe hétérogène, comprenant les veuves, les femmes divorcées, séparées ou abandonnées, les femmes mariées ayant un mari non résident (polygame ou migrant), les femmes et les mères célibataires. Au Burundi en particulier, une partie importante des MCFs sont dirigés par les femmes (30%) en raison du fait que

mari est parti travaillé ailleurs. Des études réalisées en Ouganda (Appleton, 1996) et au Zimbabwe (Horrell et Krishnan, 2007) ont montré que cette dernière catégorie de ménages est au contraire relativement riche. Néanmoins, la plupart de femmes cheffes de ménages sont des veuves (50%) et les autres sont divorcées (14%) ou jamais mariées (5%) (EDS III, 2017), des catégories vraisemblablement plus vulnérables.

Les études précédentes sur la problématique ont également montré l'importance de distinguer différents types de MCFs selon le statut matrimonial de la femme. C'est le cas notamment d'Appleton (1996) et (Milazzo et van de Walle, 2017). Dans le contexte du Burundi où les femmes peuvent perdre une partie des biens de la famille lorsqu'elles quittent ou perdent leur mari au profit de la famille du mari, l'analyse se doit de prendre en compte cette importance accordée à la lignée plutôt qu'aux liens conjugaux. Pour ce faire, nous faisons l'hypothèse que le niveau d'instruction est corrélé avec la probabilité pour la femme de perdre une partie des biens familiaux lorsqu'elle se retrouve seule. L'hypothèse sous-jacente est que les femmes instruites sont plus émancipées et de surcroît peuvent défendre mieux leurs droits que les femmes non instruites. Si ce raisonnement est correct, on devrait voir les inégalités entre MCFs et MCHs se réduire lorsqu'on compare les catégories possédant un niveau d'instruction plus élevé.

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'effet du sexe du chef de ménage sur la richesse de celui-ci. Plus spécifiquement,

nous étudions les différences de richesse, mesurée en termes de biens que possède un ménage, entre les ménages dirigés par les femmes et les ménages dirigés par les hommes selon le niveau d'instruction et le statut matrimonial du ou de la cheffe. Nous partons de deux hypothèses : (1) les différences hommes femmes se réduisent avec le niveau d'instruction ; (2) les ménages où le chef est une femme car le mari est parti travailler ailleurs sont relativement avantagés par rapport aux cas de divorce et de veuvage.

Nos résultats montrent que : (1) les MCHs sont en moyenne plus riches que les MCFs ; (2) pour un même niveau d'instruction et un même statut matrimonial, les écarts entre MCFs et MCHs ne sont pas significatifs, sauf pour les cas de ménages dirigés par les femmes mariées. Pour cette dernière catégorie, les MCFs ont presque deux fois plus de chances d'être dans les deux quintiles les plus riches par rapport aux MCHs, lorsque la comparaison se fait pour les chefs mariés uniquement. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les femmes chefs de ménages mariés reçoivent des transferts de la part de leurs maris partis travailler ailleurs. Mais cela ne suffit pas pour expliquer cet écart important car ici la comparaison se fait essentiellement entre des ménages avec une cheffe « toute seule » et des ménages avec deux partenaires. Il se pourrait donc que l'écart soit en outre expliqué par une meilleure gestion des femmes des revenus du ménage par rapport aux hommes.

Ces résultats suggèrent que l'Etat Burundais et les organisations non étatiques impliquées dans la lutte contre les inégalités de genre et plus généralement dans l'élimination de la pauvreté devraient se focaliser sur les catégories de femmes cheffes de ménages qui sont veuves, divorcées ou jamais mariées, plutôt que celles qui sont mariés.

La suite de l'article s'articule comme suit. La section suivante présente le contexte et la justification de l'étude. La revue de la littérature est exposée dans la section 3. Nous faisons une analyse descriptive dans la section 4 et une analyse multivariée dans la section 5. Enfin, la section 6 conclue.

2. Contexte et justification

Le recensement général de la population et de l'habitat du Burundi de 2008 montre que la population burundaise est constituée de 49% de personnes de sexe féminin et 51% de sexe masculin (RGPH, 2008). Cette constatation qui peut paraître évidente est néanmoins importante car, pour garantir le succès de programmes de développement, il faut que les avantages du développement atteignent aussi bien les femmes que les hommes, les filles que les garçons. La mesure dans laquelle les avantages du développement atteindront les individus des deux sexes, c'est-à-dire les deux moitiés de la population, dépendra, en grande partie, de la place des genres et des relations entre genres dans la société. La notion de genre ne fait pas seulement référence au sexe de l'individu, d'un point de vue biologique,

mais aussi aux différents rôles, droits et obligations attribuées par la société aux caractéristiques des individus de sexe masculin ou féminin.

L'égalité de genre est l'état dans lequel l'accès aux droits ou aux opportunités n'est pas affecté par l'identité sexuelle, l'expression sexuelle ou l'orientation sexuelle. Il s'agit d'un environnement où tout le monde a accès aux mêmes opportunités et droits dans chaque secteur et à chaque niveau de la société, y compris en ce qui concerne la participation économique et la prise de décision. L'égalité de genre c'est aussi quand les différents comportements, aspirations, besoins et perspectives de tous sont considérés et valorisés.

Plusieurs études et rapports ont montré qu'en Afrique, les rôles définis pour les femmes sont subordonnés à ceux définis pour les hommes (PNUD, 2016). Les femmes ont des droits moindres ou des droits moins émancipateurs que ceux des hommes et leurs obligations sont plus restrictives que celles des hommes. Des relations inégales entre les genres signifient non seulement que les hommes possèdent et exercent un pouvoir plus important que les femmes dans tous les domaines, mais également qu'ils ont le pouvoir culturel et souvent légal sur les femmes et qu'ils disposent d'un contrôle et d'un accès aux ressources et à l'information plus important que les femmes.

Les conclusions du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dans son rapport de 2016 sur le développement humain en Afrique, évaluent les effets

économiques de ces disparités hommes-femmes à 95 milliards de dollars par an en moyenne en Afrique subsaharienne(PNUD, 2016). Pour l'instance onusienne, combler les écarts entre hommes et femmes sur le marché du travail, dans l'éducation et dans la santé est "un impératif pour le développement" de la sous-région.

Les relations inégalitaires entre les genres sous-tendent également la nécessité de donner du pouvoir aux femmes. Le pouvoir d'action des femmes est un concept relativement nouveau qui attire l'attention sur le niveau de contrôle que les femmes ont sur leur propre vie et environnement ainsi que sur la vie de ceux dont elles ont la charge, comme leurs enfants. Les mesures du pouvoir d'action des femmes au niveau du ménage et au niveau individuel incluent la participation des femmes dans la prise de décision au niveau du ménage, le contrôle par les femmes de leurs revenus et de leurs biens, les relations égalitaires entre époux et les attitudes qui reflètent l'auto-efficacité, l'auto-valorisation et le rejet des rôles et des droits basés sur le genre.

A l'époque où beaucoup d'études ont montré que les inégalités entre les femmes et les hommes, qu'elles soient sociales, économiques ou éducatives, pèsent sur la croissance économique de nombreux pays du continent, il y a lieu de se poser la question sur la situation au Burundi. Cette question est pertinente d'autant

plus que dans le Plan National de Développement 2017-2028³le Burundi n'a pas oublié la dimension genre, notamment en renforçant son engagement à éliminer les inégalités et l'exclusion liées au genre en actualisant la Politique Nationale Genre de 2003. Dans l'analyse qui suit, nous partons de l'hypothèse qu'il y a absence d'inclusion durable des femmes burundaises dans la sphère économique et par conséquent, les ménages qu'elles dirigent sont susceptibles de vivre dans la précarité.

3. Revue de la littérature

Les femmes chefs de ménage constituent un groupe diversifié. Tous les ménages dont le chef est une femme ne devraient donc pas être systématiquement plus désavantagés que les ménages dont le chef est un homme. Les études précédentes ont montré d'une part que les ménages dirigés par une veuve sont relativement pauvres en Ouganda (Appleton, 1996), au Zimbabwe (Horrell et Krishnan, 2007) et au Mali (van de Walle, 2013), de même que les divorcées et leurs enfants (Clark and Brauner-Otto, 2015 ;Clark and Hamplová, 2013). D'autre part, lesMCFs qui reçoivent des transferts d'un membre masculin sont identifiés dans certaines études comme étant nettement mieux lotis par rapport aux autres MCFs (Buvinic et Gupta,

³<http://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2018/08/PND-Burundi-2018-2027-Version-Finale.pdf> (Visitée le 17 septembre 2019)

1997 ;Horrell et Krishnan, 2007). Ceux qui n'en reçoivent pas peuvent être parmi les plus pauvres (Kennedy and Haddad 1994). C'est ainsi que les études qui ont analysé la situation économique des MCFs pris dans leur globalité ne sont pas concluantes quant à leur niveau de pauvreté ou de richesse. Cela n'est pas surprenant compte tenu de la variété de facteurs explicatifs qui entrent en jeu. C'est notamment le fait qu'en Afrique, la migration liée au travail a été dominée par les hommes cherchant du travail dans les zones urbaines et laissant derrière eux des femmes (Buvinic et Gupta, 1997). En outre, l'existence de ménages dirigés par les femmes peut être expliquée par la prévalence du VIH et des conflits civils violents qui ont causé la mort ou généré des déplacements de familles (Buvinic et al. 2013). Les écarts entre MCFs et MCHs peuvent aussi prendre source dans une culture privilégiant davantage la lignée que les liens conjugaux, et dans l'évolution de l'accès légal des femmes à la propriété, à la terre et au marché du travail.

Buvinic et Gupta (1997) ont examiné 61 études portant sur des pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes et ont conclu que, dans l'ensemble, les données soutiennent l'hypothèse d'une pauvreté accrue parmi les MCFs. Lampietti et Stalker (2000) passent en revue 58 évaluations de la pauvreté effectuées par la Banque mondiale depuis 1994 et concluent que les MCFs sont en moyenne plus pauvres dans 43% des pays examinés. En utilisant des données pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique centrale,

Quisumbing et al. (2001) ont constaté que les MCFs n'étaient plus pauvres que dans 2 pays sur 10.

Quoi qu'il en soit, la hausse de MCFs constatée dans de nombreuses régions des pays développés et en développement a fait craindre une recrudescence future de la pauvreté, compte tenu des désavantages économiques bien connus des femmes (Chant 1997 ; Buvinic et Gupta, 1997). C'est dans ce contexte que les études cherchant à déterminer si les MCFs sont effectivement plus pauvres que les MCHs ont donc été conduites. La pratique courante dans ces études, souvent centrées sur un pays, consiste à faire des comparaisons simples de la consommation moyenne des ménages par habitant ou des mesures de la pauvreté, ou à régresser la consommation par tête sur un nombre de variables de contrôles et une variable indicatrice du sexe du chef de ménage. Cependant, une étude relativement récente montre que les MCFs ont généralement connu une réduction plus rapide de la pauvreté par rapport aux MCHs en Afrique (Milazzo and van de Walle, 2017), sans toutefois apporter une explication à ce fait stylisé.

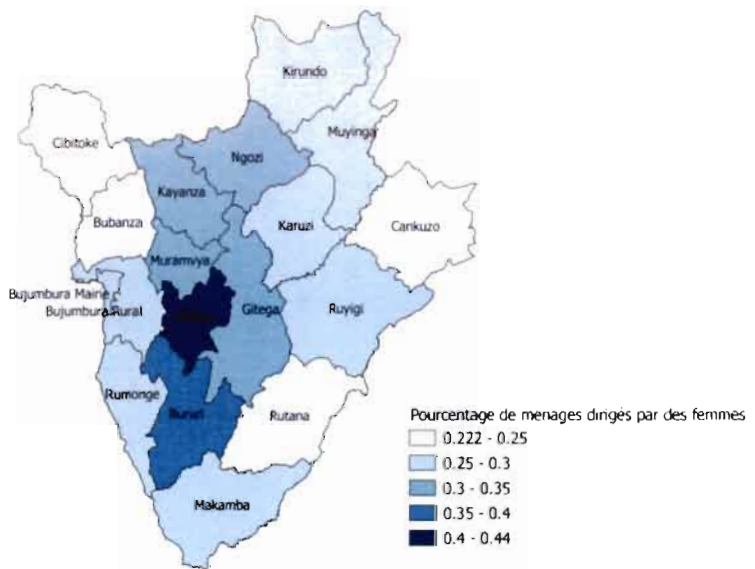
En fin, il est important de garder à l'esprit que la comparaison des MCFs et MCHs en termes de richesse ou de pauvreté est sensible aux ajustements faits pour prendre en compte la taille et la composition du ménage. Le fait de ne pas prendre en considération que les MCFs sont généralement plus petits conduit à exagérer leur pauvreté (Quisumbing et al. 2001). Inversement, le fait de ne pas prendre en compte les économies d'échelle dans la consommation peut conduire à exagérer leur richesse

(DrèzeetSrinivasan, 1997 ; van de Walle 2013). En outre, on observe dans plusieurs pays que les MCFs ont tendance à avoir des ratios de dépendance et des parts d'enfants plus élevés (Milazzoet van de Walle, 2017).

4. Analyse descriptive

Quelle est la géographie des ménages dirigés par les femmes ? La figure ci-dessous montre que ce type de ménage se retrouve surtout au centre du pays, en particulier dans les provinces de Mwaro et de Bururi où la part des ménages dirigés par les femmes se situe entre 35% et 45%.

Figure 1 : Ménages dirigés par les femmes au Burundi



Les tableaux ci-dessous montrent des liens entre différentes variables et la richesse du ménage. Nous nous intéressons aux liens entre richesse et le sexe du chef de ménage, son niveau d'instruction (sans, primaire et secondaire), son statut matrimonial (jamais marié, marié, veuf, divorcé), son milieu de résidence (urbain ou rural) et sa région de résidence (ouest, nord, centre-est, sud). Toutes les variables ont un lien significatif avec le niveau de richesse.

On remarque en particulier que les ménages avec un chef de sexe masculin sont les plus représentés dans les deux quintiles les plus riches (Tableau 1). En outre, plus le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, plus on est représenté dans les quintiles supérieurs (Tableau 2). Les écarts sont ici très importants. Parmi les ménages avec un chef de niveau secondaire, 82% d'entre eux se trouvent dans les deux premiers quintiles, alors que 21% seulement des ménages avec un chef sans instruction se retrouvent cette catégorie.

En ce qui concerne le statut matrimonial, il en ressort que ceux qui ne se sont jamais mariés sont les plus représentés dans les deux quintiles les plus riches (Tableau 3). Mais cette catégorie ne représente que 4% de la population burundaise. La grande majorité des chefs de ménage sont mariés (74%), et les veufs et les divorcés représentent respectivement 16% et 5% de la population burundaise (EDS III, 2017). Enfin on retrouve la plus grande concentration de ménages dans les quintiles supérieurs en zones urbaines (Tableau 4) et dans les provinces du nord (Tableau

5), c'est-à-dire à Kirundo, Muyinga, Ngozi et Kayanza (La capitale Bujumbura n'est pas prise en compte).

Tableau 1 : Comparaison du sexe du chef de ménage et de la richesse du ménage

Variabes	Appartient à l'un des deux quintiles les plus riches
Sexe du chef de ménage	
Masculin	39%
Féminin	29%
Chi2	Pr = 0.000

Tableau 2 : Comparaison du niveau d'instruction du chef de ménage et de la richesse du ménage

Variabes	Appartient à l'un des deux quintiles les plus riches
Niveau d'instruction du chef de ménage	
Sans	21%
Primaire	41%
Secondaire	82%
Ne sais pas	33%
Chi2	Pr = 0.000

Tableau 3 : Comparaison du statut matrimonial du chef de ménage et de la richesse du ménage

Variabes	Appartient à l'un des deux quintiles les plus riches
Statut matrimonial du chef de ménage	
Jamais marié	57%
Marié	38%
Veuf	22%
Divorcé	21%
Chi2	Pr = 0.000

Tableau 4 : Comparaison du milieu de résidence du ménage et la richesse du ménage

Variabes	Appartient à l'un des deux quintiles les plus riches
Milieu de résidence	
Urbain	93%
Rural	29%
Chi2	Pr = 0.000

Tableau 5 : Comparaison de la région de résidence du ménage et de la richesse du ménage

Variabes	Appartient à l'un des deux quintiles les plus riches
Région de résidence	
Ouest	55%
Nord	80%
Centre Est	75%
Sud	52%
Chi2	Pr = 0.000

5. Analyse multivariée

Cette section analyse l'effet du sexe du chef de ménage sur la richesse de celui-ci mesuré par une variable indicatrice égale à 1 si un ménage appartient aux deux quintiles les plus riches et 0 dans le cas contraire.

Nous estimons plusieurs équations où la variable dépendante est le niveau de richesse et les variables indépendantes d'intérêt sont : le sexe du chef de ménage, le niveau d'instruction (sans, primaire et secondaire) et le statut matrimonial (jamais marié, marié, veuf, divorcé). Toutes les régressions prennent la forme générale ci-dessous où le coefficient d'intérêt (en log odds) est toujours β_1 :

$$\text{Logit } P(\text{Richesse}=1) = \beta_0 + \beta_1 \text{ Feminin} + \beta_2 \text{ Instruction} + \beta_3 \text{ Feminin} \times \text{Instruction} + \beta_4 \text{ StatutMatrimonial} + \beta_5 \text{ Feminin} \times \text{StatutMatrimonial} + \mathbf{X}\boldsymbol{\gamma} + \boldsymbol{\varepsilon}$$

avec *Feminin* une variable indicatrice égale à un 1 si le chef de ménage est de sexe féminin et 0 sinon, *Instruction* une variable également dichotomique capturant un certain niveau d'instruction du chef de ménage et pareillement pour *Statut_Matrimonial*, une variable binaire égale à 1 pour un statut matrimonial particulier du chef de ménage et 0 dans le cas contraire. \mathbf{X} est un vecteur d'autres variables pouvant affecter le niveau de richesse proposées par la littérature.

Les termes d'interaction sont inclus dans le modèle pour prendre en compte le fait que l'effet du sexe du chef de ménage dépend de son statut matrimonial et de son niveau d'instruction. Par exemple, dans le cas où nous nous intéressons à la différence de niveau de richesse entre les ménages dirigés par une femme sans instruction divorcé et les ménages dirigés par un homme sans instruction divorcé, nous effectuons la régression suivante où la catégorie de référence pour le niveau d'instruction est *Sans instruction*, et pour le statut matrimonial la catégorie de référence est *Divorcé*.

$$\text{Logit } P(\text{Richesse}=1) = \beta_0 + \beta_1 \text{ Feminin} + \beta_2 \text{ Primaire} + \beta_3 \text{ Feminin} \times \text{Primaire} + \beta_4 \text{ Marié} + \beta_5 \text{ Feminin} \times \text{Marié} + \text{Autres variables d'intérêt} + \mathbf{X}\boldsymbol{\gamma} + \boldsymbol{\varepsilon}$$

Dans le tableau de résultats ci-dessous, nous montrons uniquement les valeurs des β_1 .

Les résultats de régressions qui montrent les valeurs des coefficients de toutes les variables sont mis en annexe.

Avant de montrer les résultats des régressions, nous présentons dans les tableaux 6 et 7 les statistiques descriptives des variables utilisées dans les différents modèles.

Tableau 6: Statistiques descriptives des variables continues utilisées dans les régressions

Variable	Observations	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Age du chef de ménage	15 593	44.3	15.6	11	98
Nombre de membres du ménage <i>de facto</i>	15 593	4.8	2.3	0	20
Nombre d'enfants de 5 ans ou moins	15 593	1.0	1.0	0	6

Note: Ces variables sont incluses dans les régressions avec leurs carrés

Nous avons inclus dans les régressions principales ces variables avec leurs carrés comme la littérature le recommande (Quisumbing et al., 2001 ; Drèze and Srinivasan, 1997; van de Walle, 2013). Primo, cela permet de prendre en compte la tendance des MCFs à avoir des ratios de dépendance et des parts d'enfants plus élevés (Milazzo and van de Walle, 2017). Secundo, ça permet de prendre en considération les économies d'échelles liées au nombre de membres du ménage.

Tertio, ça permet de tenir compte d'une relation potentiellement en U inversé entre l'âge et la richesse.

Pour les autres variables incluses dans le modèle logistique, nous montrons ci-dessous leurs tabulations.

Tableaux 7 : Statistiques descriptives des variables qualitatives utilisées dans les régressions

Richesse	Freq.	Percent	Cum.
0	9 488	60.85	60.85
1	6 105	39.15	100
Total	15 593	100	

Sexe du chef de ménage	Freq.	Percent	Cum.
Masculin	11 021	70.68	70.68
Féminin	4 572	29.32	100
Total	15 593	100	

Niveaud'instruction	Freq.	Percent	Cum.
Sans	7,539	48.35	48.35
Primaire	6,337	40.64	88.99
Secondaire	1,706	10.94	99.93
Ne sais pas	11	0.07	100
Total	15,593	100	

Status matrimonial	Freq.	Percent	Cum.
Jamais marié	663	4.25	4.25

Marié	11,611	74.49	78.75
Veuf	2,539	16.29	95.03
Divorcé	774	4.97	100
Total	15,587	100	

Milieu de résidence	Freq.	Percent	Cum.
Urbain	2,663	17.08	17.08
Rural	12,930	82.92	100
Total	15,593	100	

Région de résidence	Freq.	Percent	Cum.
Ouest	3,355	22.64	22.64
Nord	3,905	26.35	48.98
Centre Est	4,331	29.22	78.21
Sud	3,230	21.79	100
Total	14,821	100	

Comme régression de départ, nous montrons dans le tableau suivant les résultats de la régression logistique de la variable *Richesse* sur la variable *Feminin* uniquement.

Tableau 8 : Effet du sexe du chef de ménage sur la richesse du ménage (Variable sexe uniquement)

VARIABLES	Richesse
	Odds ratios
Feminin	0.697*** (0.025)
Constante	0.757*** (0.014)
Observations	15,977

Ecart-types robustes entre parenthèses

*** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Sans surprise, les résultats précédents montrent que les ménages dont les femmes sont cheffes ont moins de chances d'appartenir dans les deux quintiles les plus élevés par rapport aux ménages dont les hommes sont chefs. Mais comme nous en avons discuté précédemment, ce résultat général cache plusieurs diversités, que nous essayons de clarifier dans l'analyse qui suit. Le tableau 9 ci-dessous montre les résultats de la régression de la variable richesse sur toutes les variables disponibles (voir Tableau 1 en annexe). Afin de la faciliter la lecture, nous n'avons retenu ici que les variables indépendantes qui nous intéressent. Les résultats globaux sont en annexe.

Tableau 9 : Effet du sexe du chef de ménage sur la richesse du ménage (Toutes les variables)

Comparaison des chefs de ménages		Variable dépendante	Variables de contrôle incluses	Observations
		Richesse du ménage		
		Odds ratios		
(1)	Femmes sans instruction jamais mariées par rapport aux hommes sans instruction jamais mariés	0.708 (0.175)	Oui	14815
(2)	Femmes sans instruction mariées par rapport aux hommes sans instruction mariés	1.841*** (0.168)	Oui	14815
(3)	Femmes sans instruction veuves par rapport aux hommes sans instruction veufs	0.775 (0.136)	Oui	14815
(4)	Femmes sans instruction divorcées par rapport aux hommes sans instruction divorcés	1.069 (0.264)	Oui	14815
(5)	Femmes de niveau primaire jamais mariées par rapport aux hommes de niveau primaire jamais mariés	0.631* (0.159)	Oui	14815
(6)	Femmes de niveau primaire mariées par rapport aux hommes de niveau primaire mariés	1.642*** (0.139)	Oui	14815

(7)	Femmes de niveau primaire veuves par rapport aux hommes de niveau primaire veufs	0.691* (0.130)	Oui	14,815
(8)	Femmes de niveau primaire divorcées par rapport aux hommes de niveau primaire divorcés	0.954 (0.241)	Oui	14,815
(9)	Femmes de niveau secondaire jamais mariées par rapport aux hommes de niveau secondaire jamais mariés	0.960 (0.279)	Oui	14,815
(10)	Femmes de niveau secondaire mariées par rapport aux hommes de niveau secondaire mariés	2.498*** (0.531)	Oui	14,815
(11)	Femmes de niveau secondaire veuves par rapport aux hommes de niveau secondaire veufs	1.052 (0.285)	Oui	14,815
(12)	Femmes de niveau secondaire divorcées par rapport aux hommes de niveau secondaire divorcés	1.451 (0.463)	Oui	14,815

Ecart-types robustes entre parenthèses. ***

p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Voir résultats avec coefficients de toutes les variables de
contrôle en annexe

Notre première hypothèse sur le lien entre éducation et richesse n'est pas soutenue par les résultats précédents. En effet, on s'attendait à ce que les écarts hommes femmes soient significatifs pour les niveaux d'instruction bas et moins (ou non) significatifs pour les niveaux plus élevés d'instruction. Ces résultats sont à peu près similaires pour tous les niveaux d'éducation. Les seuls cas où les MCFs paraissent désavantagés par rapport aux MCHs se rencontrent au niveau des différences hommes femmes pour les chefs de ménages de niveau primaire jamais mariées (ligne 5) et les chefs de ménages de niveau primaire veufs (ligne 7).

Quant à notre seconde hypothèse concernant les femmes qui se retrouvent chefs de ménage parce que le mari serait parti travailler ailleurs, elle est fortement soutenue par les résultats. En effet, peu importe le niveau d'instruction, les MCFs où la cheffe est mariée ont presque deux fois plus de chances d'appartenir dans les deux quintiles supérieurs par rapport aux MCHs où le chef est marié. Cet écart est partout significatif à 1% (lignes 2, 6 et 10). Ces derniers résultats corroborent ceux de Buvinic et Gupta (1997) et Horrell et Krishnan (2007). L'importance de l'écart ne pourrait s'expliquer seulement par les transferts que reçoivent ces femmes de la part de leurs maris parti travailler ailleurs. Il est aussi probable que l'écart soit dû à une meilleure gestion des femmes des revenus de la famille. Ceci permet de nuancer les a priori selon lesquels les MCFs seraient automatiquement moins riches que les MCHs.

Nous nous devons de signaler que ces résultats ne sont pas totalement satisfaisant pour les décideurs dans le sens où ils n'identifient pas la source profonde de l'écart entre MCFs et MCHs. En effet, nous remarquons que les ménages dont le chef est un homme divorcé ne sont pas sensiblement différent en termes de richesse par rapport aux ménages dont le chef est une femme divorcée, quel que soit le niveau d'instruction. Cela vaut aussi pour les veufs et les chefs jamais mariés.

Ces résultats comportent tout de même des limites :(1) nous n'avons pas tenu compte du temps passé dans une situation matrimoniale quelconque ; (2) les résultats en rapport avec le niveau d'instruction pourraient souffrir d'endogénéité dû à la causalité inverse du niveau de richesse sur les chances de fréquenter l'école ; (3) il se pourrait que plusieurs situations où la femme est cheffe de ménage soient tout simplement une conséquence, plutôt qu'une cause, de la pauvreté des MCFs. Ce dernier cas pourrait par exemple se vérifier si les ménages pauvres sont aussi ceux dont les maris ont participé le plus aux conflits armés qu'a connu le Burundi.

6. Conclusion et recommandation

Cette étude a analysé les liens entre le sexe du chef de ménage et la richesse de celui-ci. Nous avons constaté que les ménages dont le chef est une femme (MCFs) sont en moyenne plus pauvres par rapport aux ménages dont le chef est un homme (MCHs) et que cet écart n'est pas expliqué par le niveau d'instruction. Nous avons aussi remarqué que les ménages dirigés par une femme

mariée sont environ deux fois plus riches, en termes de biens possédés par le ménage, que les ménages dirigés par un homme marié.

Les résultats soutiennent un ciblage particulier des ménages dirigés par les femmes pour réduire la pauvreté. Ce ciblage devrait se focaliser sur les femmes veuves, divorcées ou jamais mariées plutôt que celles qui sont mariées.

Références

- Appleton, S. (1996). Women-Headed Households and Household Welfare: An Empirical Deconstruction for Uganda. *World Development*, 24(12), 1811-1827.
- Buvinic, M., & Rao Gupta, G. (1997). Female-headed Households and Female-Maintained Families: Are they Worth Targeting to Reduce Poverty in Developing Countries? *Economic Development and Cultural Change*, 45(2), 259–280.
- Buvinic M., Das Gupta, M, Casabonne, U., & Verwimp P. (2013). Violent Conflict and Gender Inequality: An Overview. *The World Bank Research Observer*, 28(1), 110-138.
- Chant, S. (1997). *Women-Headed Households. Diversity and Dynamics in the Developing World*. Basingstoke, UK: Palgrave Macmillan, Houndmills.
- Clark, S., & Brauner-Otto, S. (2015). Divorce in Sub-Saharan Africa: Are Unions Becoming Less Stable? *Population and Development Review* 41(4), 583-605.
- Clark, S., & Hamplova, D. (2013). Single Motherhood and Child Mortality in Sub-Saharan Africa: A life Course Perspective. *Demography*, 50(5), 1521-1549.
- Drèze, J., & Srinivasan, P. V. (1997). Widowhood and Poverty in Rural India: Some Differences from Household Survey Data. *Journal of Development Economics*, 54(2), 217–234.
- Horrell, S., & Krishnan P. (2007). Poverty and Productivity in Female-Headed Households in Zimbabwe. *Journal of Development Studies*, 43(8), 1351-1380.

Kennedy, E., & Haddad, L. (1994). Are Pre-schoolers from Female-Headed Households Less Malnourished? A Comparative Analysis of Results from Ghana and Kenya. *Journal of Development Studies*, 30(3), 680-695.

Lampietti, J., & Stalker L. (2000). Consumption Expenditure and Female Poverty: A Review of the Evidence. Policy Research Report on Gender and Development Working Paper Series No. 11, World Bank.

MilazzoAnnamaria, van de Walle Dominique (2017) “Women Left Behind? Poverty and Headship in Africa”, *Demography*, 54(3): 1119–1145.

PNUD, (2016) “Rapport sur le développement humain en Afrique 2016”. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

<https://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/2016-africa-human-development-report.html> (Visitée le 17 septembre 2019)

van de Walle, D. (2013). Lasting Welfare Effects of Widowhood in Mali. *World Development* 51(November), 1-19.

Quisumbing, A., Haddad, L., & Pena, C. (2001). Are Women Overrepresented Among the Poor? An Analysis of Poverty in Ten Developing Countries. *Journal of Development Economics*, 66(1), 225-269.

RGPH, (2008) “Recensement Général de la Population et de l'Habitat” <http://www.isteebu.bi/images/rapports/rgph%202008%20-%20rpartition.pdf> (Visitée le 17 septembre 2019)

Tableau 1 : Effet du sexe du chef de ménage sur la richesse du ménage (Régression logistique ; Chaque colonne correspond à différentes catégories de référence : voir en bas)

VARIABLES	(1) odds ratio	(2) Odds ratio	(3) odds ratio	(4) odds ratio	(5) odds ratio	(6) odds ratio	(7) odds ratio	(8) odds ratio	(9) odds ratio	(10) Odds ratio	(11) odds ratio	(12) odds ratio
Feminin	0.708 (0.175)	1.841*** (0.168)	0.775 (0.136)	1.069 (0.264)	0.631* (0.159)	1.642** * (0.139)	0.691* (0.130)	0.954 (0.241)	0.960 (0.279)	2.498*** (0.531)	1.052 (0.285)	1.451 (0.463)
Niveaud'instruction												0.203**
Primaire	2.656*** (0.140)	2.656*** (0.140)	2.656*** (0.140)	2.656*** (0.140)					0.203*** (0.019)	0.203*** (0.019)	0.203*** (0.019)	* (0.019)
Secondaire	13.109** * (1.263)	13.109** * (1.263)	13.109** * (1.263)	13.109** * (1.263)	4.936** * (0.452)	4.936** * (0.452)	4.936** * (0.452)	4.936** * (0.452)				
Ne sais pas	0.243* (0.207)	0.243* (0.207)	0.243* (0.207)	0.243* (0.207)	0.091** * (0.078)	0.091** * (0.078)	0.091** * (0.078)	0.091** * (0.078)	0.019*** (0.016)	0.019*** (0.016)	0.019*** (0.016)	* (0.016)
Feminin×Primaire	0.892 (0.092)	0.892 (0.092)	0.892 (0.092)	0.892 (0.092)					0.657* (0.145)	0.657* (0.145)	0.657* (0.145)	0.657* (0.145)
Feminin×Secondaire	1.357 (0.297)	1.357 (0.297)	1.357 (0.297)	1.357 (0.297)	1.522* (0.336)	1.522* (0.336)	1.522* (0.336)	1.522* (0.336)				

Statut Matrimonial							1.997**					1.997**		
Marié	1.006 (0.151)		1.094 (0.185)	1.997*** (0.421)	1.006 (0.151)		1.094 (0.185)	*	1.006 (0.151)		1.094 (0.185)	*		
Veuf	0.920 (0.201)	0.914 (0.154)		1.826** (0.479)	0.920 (0.201)	0.914 (0.154)		1.826** (0.479)	0.920 (0.201)	0.914 (0.154)		1.826** (0.479)		
Divorcé	0.504*** (0.124)	0.501*** (0.106)	0.548** (0.144)		0.504** (0.124)	0.501** (0.106)		*	*	0.548** (0.144)		0.504*** (0.124)	0.501*** (0.106)	0.548** (0.144)
Feminin×Marié	2.601*** (0.657)		2.375*** (0.448)	1.722** (0.439)			2.601** (0.657)		*	*	1.722** (0.439)	2.601*** (0.657)	2.375*** (0.448)	1.722** (0.439)
Feminin×Veuf	1.095 (0.326)	0.421*** (0.079)		0.725 (0.216)	1.095 (0.326)		0.421** (0.079)		*		0.725 (0.216)	1.095 (0.326)	0.421*** (0.079)	0.725 (0.216)
Feminin×Divorcé	1.511 (0.517)	0.581** (0.148)	1.380 (0.411)		1.511 (0.517)	0.581** (0.148)	1.380 (0.411)				1.511 (0.517)	0.581** (0.148)	1.380 (0.411)	
Milieu de résidence					0.097** (0.007)	0.097** (0.007)	0.097** (0.007)	0.097** (0.007)						0.097** (0.007)
Rural	0.097*** (0.007)	0.097*** (0.007)	0.097*** (0.007)	0.097*** (0.007)	*	*	*	*	0.097*** (0.007)	0.097*** (0.007)	0.097*** (0.007)	*		0.097*** (0.007)
Age du chef de ménage	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)	1.017* (0.009)
Age du chef de ménage^2	1.000**	1.000**	1.000**	1.000**	1.000**	1.000**	1.000**	1.000**	1.000**	1.000**	1.000**	1.000**	1.000**	1.000**

	(0.000)	(0.000)	(0.000)	(0.000)	(0.000)	(0.000)	(0.000)	(0.000)	(0.000)	(0.000)	(0.000)	(0.000)
					1.203**	1.203**	1.203**	1.203**				1.203**
# de membres du ménage	1.203***	1.203***	1.203***	1.203***	*	*	*	*	1.203***	1.203***	1.203***	*
	(0.048)	(0.048)	(0.048)	(0.048)	(0.048)	(0.048)	(0.048)	(0.048)	(0.048)	(0.048)	(0.048)	(0.048)
# de membres du ménage^2	1.005	1.005	1.005	1.005	1.005	1.005	1.005	1.005	1.005	1.005	1.005	1.005
	(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.003)	(0.003)
					0.544**	0.544**	0.544**	0.544**				0.544**
# d'enfants<= 5 ans	0.544***	0.544***	0.544***	0.544***	*	*	*	*	0.544***	0.544***	0.544***	*
	(0.038)	(0.038)	(0.038)	(0.038)	(0.038)	(0.038)	(0.038)	(0.038)	(0.038)	(0.038)	(0.038)	(0.038)
					1.092**	1.092**	1.092**	1.092**				1.092**
# d'enfants<= 5 ans^2	1.092***	1.092***	1.092***	1.092***	*	*	*	*	1.092***	1.092***	1.092***	*
	(0.025)	(0.025)	(0.025)	(0.025)	(0.025)	(0.025)	(0.025)	(0.025)	(0.025)	(0.025)	(0.025)	(0.025)
Region												
					0.463**	0.463**	0.463**	0.463**				0.463**
Nord	0.463***	0.463***	0.463***	0.463***	*	*	*	*	0.463***	0.463***	0.463***	*
	(0.028)	(0.028)	(0.028)	(0.028)	(0.028)	(0.028)	(0.028)	(0.028)	(0.028)	(0.028)	(0.028)	(0.028)
					0.537**	0.537**	0.537**	0.537**				0.537**
Centre Est	0.537***	0.537***	0.537***	0.537***	*	*	*	*	0.537***	0.537***	0.537***	*
	(0.031)	(0.031)	(0.031)	(0.031)	(0.031)	(0.031)	(0.031)	(0.031)	(0.031)	(0.031)	(0.031)	(0.031)
					1.411**	1.411**	1.411**	1.411**				1.411**
Sud	1.411***	1.411***	1.411***	1.411***	*	*	*	*	1.411***	1.411***	1.411***	*
	(0.084)	(0.084)	(0.084)	(0.084)	(0.084)	(0.084)	(0.084)	(0.084)	(0.084)	(0.084)	(0.084)	(0.084)
Statut Matrimonial												

Jamais marié	0.994 (0.149)	1.087 (0.238)	1.985*** (0.490)	0.994 (0.149)	1.087 (0.238)	1.985** (0.490)	0.994 (0.149)	1.087 (0.238)	1.985** (0.490)			
Feminin×Jamais marié	0.384*** (0.097)	0.913 (0.272)	0.662 (0.227)	0.384** (0.097)	* (0.097)	0.913 (0.272)	0.662 (0.227)	0.384*** (0.097)	0.913 (0.272)	0.662 (0.227)		
Niveau d'instruction				0.377** *	0.377** *	0.377** *	0.377** *	0.076*** 0.076***	0.076*** 0.076***	0.076*** 0.076***	0.076** *	
Sans				(0.020)	(0.020)	(0.020)	(0.020)	(0.007)	(0.007)	(0.007)	(0.007)	
Feminin×Sans				1.121 (0.115)	1.121 (0.115)	1.121 (0.115)	1.121 (0.115)	0.737 (0.161)	0.737 (0.161)	0.737 (0.161)	0.737 (0.161)	
Constante	1.140 (0.270)	1.147 (0.267)	1.049 (0.292)	0.574* (0.171)	* (0.691)	* (0.681)	* (0.758)	1.525 (0.444)	* (3.438)	* (3.532)	* (3.880)	* (2.265)
Observations	14,815	14,815	14,815	14,815	14,815	14,815	14,815	14,815	14,815	14,815	14,815	

Ecart-types robustes entre parenthèses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

- (1) Femmes sans instruction jamais mariées par rapport aux hommes sans instruction jamais mariés
- (2) Femmes sans instruction mariées par rapport aux hommes sans instruction mariés
- (3) Femmes sans instruction veuves par rapport aux hommes sans instruction veufs
- (4) Femmes sans instruction divorcées par rapport aux hommes sans instruction divorcés
- (5) Femmes de niveau primaire jamais mariées par rapport aux hommes de niveau primaire jamais mariés

- (6) Femmes de niveau primaire mariées par rapport aux hommes de niveau primaire mariés
- (7) Femmes de niveau primaire veuves par rapport aux hommes de niveau primaire veufs
- (8) Femmes de niveau primaire divorcées par rapport aux hommes de niveau primaire divorcés
- (9) Femmes de niveau secondaire jamais mariées par rapport aux hommes de niveau secondaire jamais mariés
- (10) Femmes de niveau secondaire mariées par rapport aux hommes de niveau secondaire mariés
- (11) Femmes de niveau secondaire veuves par rapport aux hommes de niveau secondaire veufs
- (12) Femmes de niveau secondaire divorcées par rapport aux hommes de niveau secondaire divorcés

Tableau 2 : Variables retenues pour l'analyse multivariée

Type de variable	Nom	Description	Nom dans EDS III
Variable dépendante	Richesse	Egale 1 si appartient aux deux quintiles les plus riches et 0 sinon	Richesse
Variable indépendante	Sexe	Sexe du chef de ménage	hv219
Variable indépendante	Instruction	Niveau d'instruction du chef de ménage	hv106_01
Variable indépendante	Status	Statut matrimonial du chef de ménage	hv115_01
Variable indépendante	Milieu de résidence	Habite en milieu rural ou urbain	hv025
Variable indépendante	Age	Age du chef de ménage	hv220
Variable indépendante	Age au carré	Age du chef de ménage au carré	
Variable indépendante	Taille ménage	Nombre de membres du ménage <i>de facto</i>	hv013
Variable indépendante	Taille ménage au carré	Nombre de membres du ménage <i>de facto</i> au carré	
Variable indépendante	Petitsenfants	Nombre d'enfants de 5 ans ou moins	hv014
Variable indépendante	Petitsenfants au carré	Nombre d'enfants de 5 ans ou moins au carré	
Variable indépendante	Région	Ouest : Cibitoke, Bubanza, Bujumbura Rural, Rumonge ; Nord : Kirundo, Muyinga, Ngozi, Kayanza ; Centre Est : Muramvya, Gitega, Karusi, Ruyigi, Cankuzo ; Sud : Mwaro, Bururi, Makamba, Rutana	region

Tableau 3 : Observations manquantes

Variable	Missing	Total	Pourcentage Missing
Richesse	0	15,977	0
Sexe	0	15,977	0
Instruction	0	15,977	0
Status	6	15,977	0.04
Milieu de vie	0	15,977	0
Région	940	15,977	5.88
Age	0	15,977	0
Taillemenage	0	15,977	0
Petitsenfants	0	15,977	0



Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Référence bibliographique des Cahiers du CURDES

Pour citer cet article / How to cite this article

NDAYIZEYE Michel Armel, DUNIA Prudence, Sexe du chef de ménage et inégalités économiques au Burundi, pp. 115-148, Cahiers du CURDES n° 18, Juin 2020.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr